

RDC-Burundi : la porosité de la frontière favorise la fraude, selon la DGDA

Radio Okapi, 12/05/2016 La Direction générale des douanes et accises (DGDA), bureau d'inspection de Kavimvira déplore l'existence des pistes non contrôlées le long de la plaine de la Ruzizi et qui favorisent la fraude des produits brassicoles du Burundi. Cette situation entraîne sur le marché local une concurrence déloyale de la bière Amstel et Primus du Burundi face aux produits d'une brasserie de la RDC, la Bralima. [Photo : Garde frontalier à Uvira, entre la RD Congo et le Burundi.]

L'inspecteur chef de bureau de la DGDA/Kavimvira, Lochi Kamandji, interpelle l'Etat congolais sur le respect du code douanier pour lutter contre la contrebande douanière. A certains endroits d'Uvira, le prix d'une bouteille d'Amstel et Primus du Burundi coûte entre 800 francs congolais et 1200 francs. Tandis qu'une bouteille de Primus Bralima est vendue à 1500 francs (1,5 dollar américain). La DGDA, indignée par la population entretenir la fraude, déplore de surcroît la mauvaise configuration naturelle de la frontière entre la RDC et le Burundi voisin. Certains trafiquants traversent la rivière Ruzizi à pied avec des biens sur leurs têtes pendant la saison sèche à certaines pistes. Ils le font à l'aide des pirogues pendant la période pluvieuse. Sur les quinze voies identifiées à la frontière, trois seulement sont contrôlées par les FARDC et le service des migrations. L'inspecteur chef de bureau de la DGDA à Kavimvira affirme que des produits comme le savon Star, la farine de froment AZAM ainsi que les produits brassicoles burundais affluent sur le marché d'Uvira. En revanche, des pagens de la RDC inondent le marché burundais. Mais ces produits ne laissent aucune trace dans les statistiques douanières aussi bien du côté congolais que burundais. Pour combattre cette fraude, Lochi Kamandji propose la mise en application des dispositions du code douanier, qui prévoit que les agents de la brigade douanière soient dotés d'armes à feu dans l'accomplissement de leur mission. Celle-ci consiste selon lui à protéger l'industrie locale, le cas de la Bralima en RDC. Selon lui, la brigade mobile douanière est butée à sérieux problème de locomotion et d'insécurité pour contrôler près de 80 kilomètres, entre Kamanyola et Makobol. C'est sur cette bande, affirme-t-il, «que s'effectuent des passes de produits d'origine étrangère». Pour ce qui concerne les produits à la frontière de Kavimvira, la même source assure que la bière du Burundi est taxée selon la nomenclature sur base de 74% de la valeur d'usine pour une caisse produite au Burundi. Mais ici aussi, la quantité importée est souvent tronquée. Les commerçants font traverser officiellement de petites quantités de bière, évitant ainsi la taxation à l'importation et des pénalités.